



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>24845</b>	De <b>M. Fabrice Le Vigoureux</b> ( La République en Marche - Calvados )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse</b> > Effets de la LOM pour la ligne intercités Par	<b>Analyse</b> > Effets de la LOM pour la ligne intercités Paris-Cherbourg.
Question publiée au JO le : <b>26/11/2019</b> Date de changement d'attribution : <b>07/07/2020</b> Date de signalement : <b>28/01/2020</b>		

### Texte de la question

M. Fabrice Le Vigoureux alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports, sur les dysfonctionnements fréquents rencontrés par les usagers de la ligne intercités Paris-Cherbourg. Grâce au vote du projet de loi d'orientation des mobilités (dite « loi LOM »), le principal objectif de la politique ferroviaire française devrait basculer du « tout TGV » vers l'amélioration de la qualité de service pour les usagers et la maintenance du réseau ferroviaire. Dans cette perspective, la ligne Paris-Cherbourg doit faire l'objet d'une attention particulière. Depuis le 1er janvier 2019, les trains de cette ligne cumulent près de 1 000 heures de retard pour un taux de ponctualité en-deçà de 70 %, contre 87 % à l'échelle nationale ! En cause, des infrastructures souvent usées et une nouvelle grille horaire mal adaptée aux réalités des mobilités pendulaires de la région. Tant et si bien qu'un trajet Paris-Caen, par exemple, prend aujourd'hui plus de temps que dans les années 1970. À terme, cette situation risque d'affecter l'attractivité des villes desservies, et, par conséquent, l'activité économique locale. Aussi, il souhaite qu'il puisse apporter les réponses les plus précises possibles aux trois questions suivantes : premièrement, quels bénéfices la ligne Cherbourg-Paris peut-elle attendre de l'engagement, pris dans le cadre de la loi « LOM », d'un redéploiement des crédits du ferroviaire vers la maintenance et l'entretien des lignes intercités et régionales ? Deuxièmement, quel serait le phasage prévisionnel des travaux sur la ligne Paris-Cherbourg, notamment ceux relatifs au saut de mouton Saint-Lazare et au tronçon Paris-Mantes ? Enfin, il lui demande quelles seraient les modalités de livraison des rames neuves pour cette ligne (calendrier, montant de l'apport financier consenti par l'État).